

**Extrait du Registre**

**Des Délibérations du Conseil Municipal**

**2018 – 02 – 07 - CONVENTION ENTRE LA VILLE ET LA C.O.B.A.S. RELATIVE À LA COLLECTE ET AU TRAITEMENT DES DÉCHETS MUNICIPAUX POUR 2018**

L'an deux mil dix-huit, le seize février, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni à la Salle Municipale de la Maison des Associations, sous la présidence de :

**Marie-Hélène DES ESGAULX, Maire de Gujan-Mestras.**

Nombre des conseillers municipaux en exercice : 33

Date de la convocation du Conseil Municipal : 9 février

**PRESENTS :**

Marie-Hélène DES ESGAULX, Maire de Gujan-Mestras

Xavier PARIS, Élisabeth REZER-SANDILLON, Patrick MALVAËS, Annie DUROUX, Monique POISSON, André MOUSTIÉ, adjoints

Chantal DABÉ, André CASTANDET, François-Xavier RAHIER, Maryse LALANDE, Bruno DUMONTEIL, Mireille MAZURIER, Bernard COLLINET, Sylvie BANSARD, Michèle BOURGOIN, Maxime KHELOUFI, Michelle LOUSSOUARN, Claude RAULIN, Danièle DUBOURDIEU, Alain POLI, Sylviane STOME, Jérémy DUPOUY, Joël LE FLECHER, Jean-Jacques GUIGNIER, Christiane SIRET, conseillers municipaux

**ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION**

Évelyne DONZEAUD donne procuration à Annie DUROUX  
David DELIGEY donne procuration à Xavier PARIS  
Ludovic DUCOURAU donne procuration à Mireille MAZURIER  
Nicole NUGEYRE donne procuration à Élisabeth REZER-SANDILLON  
Tony LOURENÇO donne procuration à Marie-Hélène DES ESGAULX  
Justine BONNEAUD donne procuration à Monique POISSON

**ABSENT EXCUSÉ**

Jacques CHAUVET

**Maxime KHELOUFI a été nommé secrétaire de séance**

La compétence en matière de collecte et d'élimination des ordures ménagères et assimilées a été confiée à la COBAS par ses communes membres.

Les modalités techniques (définition des déchets, conditions d'apport, collecte en porte à porte) et financières (gratuités et prix pour les tonnages supplémentaires) sont détaillées dans la convention ci-jointe à intervenir entre la ville et la COBAS pour l'année 2018.

Je vous demande donc:

- d'approuver les conditions d'élimination des déchets municipaux
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer la convention relative à la collecte et au traitement des déchets municipaux pour l'année 2018

**DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Ainsi délibéré à Gujan-Mestras, les jour, mois et an que dessus, et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme au registre.

**Marie-Hélène DES ESGAULX**  
**Maire de Gujan-Mestras**



Publication le 20 février 2018  
GUJAN-MESTRAS le 20 février 2018